



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

Kinshasa, le 24 MAI 2023

SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE

2^{ème} Direction Chargée des Cultes,
Associations et EUP

N°JUST./SG/20/TK/ 2313 /2023

Transmis copie pour information :

- Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;
- Monsieur le Secrétaire Général à la Justice ;
- (Monsieur le Chef de Division Urbaine de la Justice (Tous) à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe à Kinshasa

Objet : Accusé de réception

F.92/53.203

Dos. Asbl : «JACE»

**A Monsieur NKONGOLO TSHISUMPA Emmanuel,
Président de l'Asbl dénommée : « JAPAN AFRICA
CULTURAL EXCHANGES » en sigle « JACE »
Au n°34 de l'avenue du Commerce, Commune de la
Gombe
VILLE-PROVINCE DE KINSHASA /RDC**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre sans numéro du 19 mai 2023, adressée à son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, par laquelle vous sollicitez l'obtention de la Personnalité Juridique en faveur de votre Association Sans but lucratif non Confessionnelle de Droit Congolais dénommée : «JAPAN AFRICA CULTURAL EXCHANGES » en sigle « JACE » et vous en remercie.

Enregistré sous le numéro **F.92/53.203** je vous informe que le dossier de votre Association doit être constitué conformément aux prescrits des articles 3,4,5,6,7,8 et 57 de la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux ASBL et aux EUP avant sa transmission à Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux pour la signature de l'arrêté lui accordant la Personnalité Juridique.

ma considération distinguée.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance de

MUTOMBO MUKENGELE Willy
Le Directeur Chef de Services
des Cultes et Associations
MUTOMBO MUKENGELE Willy
2^{ème} DIRECTION
CULTES ET
ASSOCIATIONS
B.P. 11111
Kinshasa-Gombe